

Information associations

Amicale des Nantonnais

Ciné-Village : 10- 11 octobre, 7 - 8 novembre, 5 - 6 décembre 2015

Soirée noix le 21 novembre sur inscription auprès de Lydie au 03 85 92 27 68 ou dans la boîte au lettre de la mairie jusqu'au 8 novembre



Depuis le 14 septembre reprise de la section tricôt et couture tous les lundis à 14h00 au Clos Albert Chapot.

Depuis le 14 septembre reprise de la section chorale tous les lundis à 20h30 au Clos Albert Chapot. Rdv le 12 Décembre pour une représentation de la chorale pour les illuminations Laives.

Le jeudi 1er octobre reprise des cours d'anglais tous les jeudis de 18h30 à 19h30 au Clos Albert Chapot.

Le jeudi 17 septembre reprise des cours de Yoga tous les jeudis au Foyer Rural à 19h00.

Amicale des Vincellois

8 décembre : Traditionnel vin chaud sur la place de Vincelles.



Roulottes en chantier

Eveil instrumental à partir de 3 ans : tous les samedis de novembre de 11h00 à 11h45

Cours de piano à partir du 1er octobre

Atelier orchestre mercredi 8 octobre à Sully le Bas, tous niveaux

Concert le 29 novembre à 20h30, lieu à préciser

Atelier Cirque du 27 au 31 octobre



Pour toutes ces activités demander le programme et les renseignements au 03 85 92 24 95 ou par mail roulottes-en-chantier@orange.fr ou vous renseigner « Roulottes en Chantier » rue du Calvaire Sully le Bas.

Les P'tits Loups

Un samedi par mois, des séances multi-activités sont proposées aux enfants de 3 à 12 ans.

Cette année la reprise des activités ne se fera qu'à condition de la venue de nouveaux parents pour encadrer.

Contact : Sophie HAAS
06 75 38 35 30



Allant Vers

Le Petit Marché Nantonnais : tous les mardis et vendredis de 17h à 19h au lavoir du Bourg de Nanton.

Le Marché Court-Circuit : de 17h à 19h00, tous les derniers vendredis de chaque mois au Bourg de Nanton. Les vendredis 30 Octobre, 27 Novembre.



Nouveauté : une Gratiféria viendra animer chaque marché.

État Civil

Naissances

Eliott, Ayodelé ASSINOU né le 9 juillet de Minakpon Cyprien ASSINOU et Laurence Judith MAKRIS à Vincelles
Elya GIOVANNI née le 13 Août de Laurent, André, Marius GIOVANNI et de Christelle RAVEL-CHAPUIS à Vincelles.
Matthis GUILLEMENOT né le 1er octobre de Valentin GUILLEMENOT et Maéva RIVOIRE, Sully.

Baptême Républicain

Colline BOYEAUD le 19 Septembre, Sully

Mariage

Mme Sandrine LOGEL-GERLIER et Mr Fabrice MUGUET, le 3 Octobre, Sully

Décès

Michel, Camille CHRISTOPHE du Bourg décédé le 4 juillet
André, Georges BORDET de Corlay décédé le 17 juillet

Affouage sur la montagne de Nanton

Inscription à la Mairie de Nanton

Un rappel des consignes à respecter (règlement établi par les forestiers de l'ONF) sera délivré lors de l'inscription en mairie.

La commune de NANTON gère uniquement les affouages délivrés en 'Montagne'

L'inscription doit se faire en mairie du mardi 22 septembre au vendredi 23 octobre.

Le règlement de 20 € par coupe se fait à l'inscription par chèque bancaire établis à l'ordre du Trésor public. Une inscription seulement par foyer.

Consignes:

Les branchages sont rangés de préférence en petits andains, le brûlage est déconseillé. En cas de brûlage, il est demandé de faire le feu à plus de 4m du tronc. En cas de fût endommagé par le feu, il y aura un Procès-verbal de dressé. L'utilisation d'huile de chaîne végétale est obligatoire.

Vente



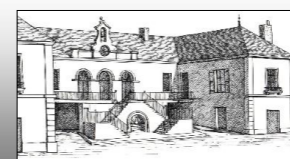
La Mairie met en vente un ancien Vélo Solex Flash en l'état ayant appartenu à Mr Chapot.
Si vous êtes intéressés, faire une proposition par écrit à la Mairie avant le 31 Octobre 2015.
La vente se fera au profit du CCAS.

Site internet

Le site internet de la commune a été entièrement relooké, retrouvez toutes les informations et les activités concernant la commune.

<http://www.nanton.fr>

NANTON.



ESPACE INFO.

Bulletin édité par la commune de Nanton

N° 60

Octobre 2015

Directeur de la publication:

Veronique Dauby

Rédaction et administration :

Pascale Depoil, Aurélie Chevalier, Nathalie

Benas ; Perrine Marchandiau

Photo: mairie - Imprimé par nos soins



Ouverture du secrétariat de Mairie

Mardi : de 9h30 à 12h00 - Jeudi : de 9h30 à 12h00 - Vendredi : de 16h00 à 17h30
Permanence du Maire, des adjoints et des conseillers : Samedi de 10h00 à 12h00

Edito du maire

Cette rentrée 2015 est un peu particulière car Nanton a vu une de ses classes fermer malgré notre profond désaccord et les démarches que nous avons pu faire auprès des autorités qui ne nous ont pas entendus. Un dialogue cependant s'est instauré avec les inspecteurs de l'éducation nationale pour que des objectifs soient fixés pour l'avenir sur un plus long terme. Malgré cette lourde déception nous continuons dans notre volonté d'améliorer les conditions d'apprentissage de nos enfants et deux classes ont ainsi été rénovées pendant l'été grâce au travail de nos cantonniers (voir photographies à l'intérieur). La dernière classe profitera d'un léger rafraîchissement pendant de prochaines vacances..

Dans un autre domaine, au début de l'été, notre conseil municipal a rencontré les dirigeants de la Poste, M.Roberjot et M.Durand qui nous ont proposé une réorganisation et une réduction d'horaires (en passant de 21 h à 15 h). Unanimement nous avons fait état de notre désaccord en arguant du fait que notre bureau n'avait guère de visibilité pour ses clients en ce qui concerne ses horaires et ses jours d'ouverture. En effet on peut compter sur une année plus de deux mois de fermeture entre les congés non remplacés et les fermetures inopinées. C'est beaucoup trop! Les gens en ont assez de se casser le nez sur une porte fermée et on ne peut pas espérer fidéliser une clientèle en agissant de la sorte. Nous avons également indiqué que l'absence d'ouverture le samedi matin posait problème aux gens actifs. Nous vous invitons à participer à une réunion publique (voir ci-contre) pour faire entendre votre voix.

Enfin vous devez entendre parler depuis quelques semaines de ces projets de fusion des communautés de communes, qui s'accompagneront de la disparition de nos syndicats qui soi-disant coûtent trop à la collectivité (les indemnités des présidents et vice-présidents de SIVOS ont d'ailleurs été gelées depuis août dernier). Petit à petit toutes les compétences qui relèvent de votre commune seront transférées à la communauté de communes et nous n'aurons plus que la voix d'un ou deux délégués pour donner notre avis lors de grandes assemblées. Je ne vois pas quel bénéfice nous allons pouvoir tirer d'une telle réorganisation. Les économies visées sont à mon avis un leurre et les citoyens seront de plus en plus éloignés des instances de décisions. Irais-je jusqu'à dire que cela provoquera la mort de nos petites communes ? Je ne suis pas la seule à le craindre.....

Veronique Dauby

LA POSTE

Les représentants de la Poste veulent baisser les horaires du bureau de poste de Nanton pour passer de :

21 h à 15 heures.

Le conseil municipal a voté contre à l'unanimité.

Malgré cela nous avons reçu une lettre avec les nouveaux horaires appliqués dès le 7 décembre, qui ne tiennent pas compte de notre désaccord.

Venez nombreux vous exprimer à ce sujet lors de la réunion publique

LE SAMEDI 31 OCTOBRE 2015

À 10 h30 au Foyer rural

Nous inviterons tous les élus ou candidats susceptibles de faire entendre notre voix. La population des communes rurales ne doit pas être négligée. La poste doit tenir compte de ses usagers et les respecter en proposant des heures d'ouverture cohérentes sans fermetures intempestives.

CCAS

Le traditionnel repas des anciens aura lieu le **Dimanche 15 Novembre à 12h00** au Foyer Rural de Nanton.

Covoiturage

POINT D'INFORMATION COVOITURAGE

Désormais la mairie met à votre disposition un POINT D'INFORMATION COVOITURAGE sous forme de tableau consultable en Mairie sur lequel chacun peut inscrire ses jours, heures, lieux de déplacements ainsi que ses coordonnées.

Ainsi chacun peut, de manière ponctuelle ou régulière :

- proposer ses services,
 - consulter les différents trajets et se mettre directement en lien avec une personne dont le parcours correspond au besoin,
 - contacter une (ou plusieurs personnes) pour organiser à tour de rôle des trajets réguliers (activités sportives par exemple).
- Alors, n'hésitez pas à venir en mairie et ... **BONNE ROUTE**



Epicerie Nanton



NOUVEAUTE Vente de produits locaux

Venez découvrir les produits de nos producteurs locaux

Ferme Auberge de Malo
71240 Etrigny de 9h à 13h
MARCHÉ PAYSAN
Plus d'informations sur les dates de marché et les producteurs présents

Rillettes de volailles, terrines de porc aux noisettes et pistaches, tripes, fromage de tête

Les Saveurs de Saint Martin

Confitures et sirop de Safran



La Ferme aux Avettes
Miel et pain d'épices



MARIE-ODILE FREROT ET DANIEL DYON
71240 ETRIGNY

Vin blanc Mâcon - Etrigny
Vin rouge Mâcon - Etrigny
Crémant de Bourgogne



Nonnettes, miel et pain

Mention très bien pour nos cantonniers

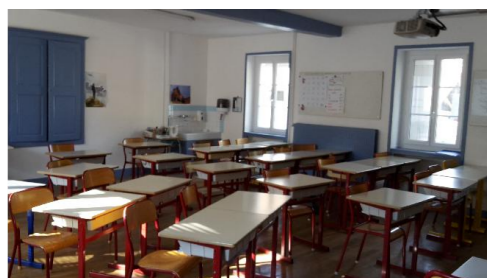
Coup de neuf dans les classes !!

Cet été, les cantonniers sont retournés à l'école...pour effectuer des travaux de rafraichissement dans les classes de CE2 (Mme Dessolin) et celle de CM1/CM2 (Mme Ménard). Leur rénovation était devenue indispensable.

Les murs ont retrouvés leur première jeunesse grâce à la pose de fibre de verre et l'application de peinture, et, les parquets ont été poncés et vitrifiés.

Gageons que le plaisir d'avoir une jolie classe mettra du baume au cœur aux élèves..

Mention très bien aux cantonniers !!



Prévention Routière



CONDUITE SENIORS
« Pour rester vigilant au volant »

La MSA et la Prévention Routière organisent au Relais de Services Publics un module de formation visant à préserver le plus longtemps possible l'autonomie des séniors en leur permettant de se déplacer par leur propres moyens (révision du Code de la Route, tests de réflexes et de vue, évaluation des comportements au volant...).

Démarrage le lundi 2 novembre 2015 à 9h00
au Relais de Services Publics - Rue des muriers - 71240 SENNECEY LE GRAND
Renseignements et inscriptions auprès de Mme BLONDEAU : 03 85 44 99 28



Bibliothèque Municipale

Mme Brigitte De Sars et son équipe vous accueillent à la bibliothèque. Le fonctionnement est assuré par des bénévoles, le prêt des livres est gratuit. Un système informatisé gère le fonctionnement de la bibliothèque.

Un poste multi média est mis à disposition des visiteurs qui ont la possibilité de surfer sur internet. La création d'un secteur « romans policiers » à l'entrée de la bibliothèque a rencontré un vif succès et nous venons de créer un secteur « Adolescent » qui regroupe sur une même étagère tous les romans concernant la classe d'âge 12-18 ans. Nous espérons dans l'avenir étoffer notre choix avec un budget futur consacré uniquement à ce secteur.

La Bibliothèque, comme elle l'a déjà fait par le passé, organise une vente de livres d'occasion

Le 7 NOVEMBRE de 9h30 à 13 h.
Venez nombreux faire des affaires



Horaires d'ouverture
Mercredi de 17 heures à 19 heures - Samedi de 10 heures à 12 heures.
L'accès à la bibliothèque municipale est gratuit.

Assainissement

Dans le cadre de la mise en place du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), la Communauté de Commune « Entre Saône et Grosne » a souhaité mettre à disposition un service d'entretien des assainissements non collectif.

Un tarif préférentiel est établi avec la société EPUR pour les vidanges des fosses septiques. Afin d'en bénéficier, merci de vous rendre à la mairie; des bons de commande sont à votre disposition.



Recyclage de piles usagées

Point de collecte de piles et accumulateurs usagés à la mairie.



Les piles et accumulateurs doivent être triés (y compris, les piles intégrées dans les appareils). Le logo de la poubelle barrée sur leurs emballages rappelle que ces produits ne doivent pas être jetés à la poubelle après usage.

Ils doivent être ramenés dans les points de collectes (commerces, déchetteries...). Les piles et accumulateurs ainsi récupérés sont ensuite acheminés vers des sites de regroupement et triés avant d'être envoyés vers des centres de recyclage.

Pourquoi recycler les piles et accumulateurs ?

Les piles vendues contiennent des substances dangereuses pour la santé et l'environnement.

La collecte et le recyclage de ce type de déchets permettent :

- d'économiser des ressources naturelles rares tels que le zinc et le fer,
- de produire des alliages et des métaux pouvant être utilisés dans de nombreuses industries,
- d'éviter la présence de substances tels que le mercure, le plomb, le cadmium dans les ordures ménagères. Source : ADEME

Fermeture déchèterie de Nanton

En raison des travaux de réfection la déchèterie de Nanton sera fermée

du 02 Novembre au 21 Novembre inclus.

Pour pallier à ce désagrément, la déchèterie de Sennecey le Grand sera ouverte tous les matins.